



FICHE D ADHESION 2016

L'adhésion à l'Union des Commerçants et Artisans des Herbières vous permet en particulier :

- ✓ D'accepter les Chèques Cadeaux UCAH comme mode de règlement (sans frais)
- ✓ D'être visible GRATUITEMENT sur le site de l'association www.mesenviesmesherbiers.fr

Pour adhérer, il vous suffit de remplir le formulaire joint et de l'expédier à l'adresse indiquée ci-dessus, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'association « UCAH » ou par virement bancaire. Une facture vous sera adressée après réception de votre règlement.

Enseigne :

Profession/activité :

Raison sociale :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

nombre de salariés :

Prénom :

Ville :

Portable :

Déclare : adhérer à l'association UCAH, soutenir toutes ses actions et avoir pris connaissance des statuts qui sont disponibles sur simple demande auprès de l'association.

Les renseignements portés sur cette fiche sont destinés au fichier informatique de l'association UCAH, laquelle a été exempté de déclaration à la CNIL suivant la LOI du 06.01.1978.

Vous voulez publier des annonces publicitaires sur le nouveau site internet de l'association avec différents formats d'annonces, et également une possibilité de se rattacher aux réseaux sociaux, comme la possibilité de « liker » son annonce ou de la partager. Il vous suffit d'ajouter à votre cotisation la somme de 60€TTC, correspondant à un abonnement annuel.

Je joins mon règlement à l'ordre de l'U.C.A.H d'un montant de :

- 510€ cotisation commerce plus de 50 salariés
- 234€ cotisation commerce moins de 50 salariés
- 156€ cotisation prestataire de services
- 90€ cotisation commerçant marché St Pierre et artisan
- 60€ abonnement publication d'annonces publicitaires sur le site de l'UCAH

Cachet de l'entreprise :

Date et signature :